

## Voyage en Absurdie

**Jacques FOOS,**  
**Professeur Honoraire au Conservatoire National des Arts et Métiers**  
**(Sciences et Technologies Nucléaires)**

Dans ce pays imaginaire, la moyenne hebdomadaire de travail est de 40 heures. Mais c'est une moyenne. En fait, la moitié de cette population travaille 60 heures par semaine tandis que l'autre moitié n'œuvre que pendant 20 heures pendant cette même semaine. Les personnes qui travaillent 60 heures s'interrogent : « *Vais-je toucher un salaire plus important que les autres qui travaillent 3 fois moins ?* » - « *Que nenni*, lui répond-on, solidarité oblige, tous touchent les mêmes appointements ». Ceux qui ne travaillent que 20 heures ont vite compris les avantages que leur procure cette « solidarité » et profitent gentiment du système. Tout va très bien dans le meilleur des mondes.

Ceci nous semble absurde et pourtant ... c'est bien ce qui se passe en France pour ce qui concerne la distribution d'électricité. Le dernier rapport de RTE, dont je me suis déjà fait écho récemment<sup>1</sup> signale que « *5 régions (Bretagne, Pays-de-la-Loire, Île-de-France, Bourgogne et Franche-Comté) affichent une consommation cinq fois supérieure à leur production alors que 5 autres produisent deux fois plus que leur consommation (Centre, Champagne-Ardenne, Haute-Normandie, Rhône-Alpes et Lorraine) .... À elles seules, ces 5 régions possèdent 70% du parc nucléaire français.* » Le rapport met fort justement en avant que notre réseau de transport d'électricité permet de compenser les déséquilibres entre production et consommation, ce qui, du coup, ne pose aucun problème de conscience à ceux qui consomment beaucoup plus qu'ils ne produisent !

D'un côté, il y a ceux qui produisent, avec tous les désagréments que cela comporte, en terme de dégradation de paysage (quelle que soit la source d'énergie, une centrale, ce n'est pas beau dans le paysage) et de risque potentiel (le risque zéro n'existe pas, là aussi, quelle que soit la source d'énergie). De l'autre, ceux qui profitent du système. Comme pour les salaires des travailleurs en Absurdie, ici, tout le monde achète son kWh le même prix, solidarité oblige ! Tout va très bien dans le meilleur des mondes.

J'ai dressé le tableau ci-après à partir des rapports régionaux de RTE pour l'année 2013 car c'est la dernière année qui m'était disponible sur internet. Toutefois, les chiffres n'ont guère changé depuis, surtout si on regarde les tendances. Cela ne concerne que la France métropolitaine, à l'exception de la Corse, les régions insulaires étant contraintes d'être pratiquement autonomes sur le plan de l'approvisionnement.

Les régions sur-productrices par rapport à leur consommation figurent en vert ; les régions sous-productrices en rouge (*les productions et consommations électriques sont exprimées en térawattheures (TWh) soit en milliards de kilowattheures*). J'ai ajouté une colonne intéressante : de combien d'heures les habitants des régions sous-productrices pourraient-ils disposer d'électricité par jour s'ils devaient se contenter de leur unique production ? Je ne vais pas me faire que des amis mais ce n'est pas un jugement de valeur, ce n'est qu'un constat !

On peut, par ailleurs, se demander si la nouvelle carte des régions améliorerait les choses : a-t-on pensé à fusionner des régions sur-productrices avec des régions sous-productrices ? La partie droite du tableau reprend les mêmes colonnes mais avec les futures régions réduites, en métropole, à 12.

---

<sup>1</sup> Voir ma dernière chronique n°36 : « Enseignements tirés du bilan électrique 2014 de RTE pour la Loi sur la transition énergétique » janvier 2015

Région actuelle	Production électrique (TWh/an)	Consommation électrique (TWh/an)	Nb d'heures par jour d'électricité	Région future	Production électrique (TWh/an)	Consommation électrique (TWh/an)	Nb d'heures par jour d'électricité
Centre- Val de Loire	70,8	19,7	24h	<b>Pas de changement : 24 heures/24 !</b>			
Basse-Normandie	18,6	11,3	24h	Normandie	79,2	30	24h
Haute-Normandie	60,6	18,7	24h				
Alsace	18,0	14,9	24h	Alsace-Lorraine Champagne- Ardenne	103,1	47,5	24h
Lorraine	43,2	21,7	24h				
Champ.-Ardenne	41,9	10,9	24h				
Auvergne	2,8	10,0	6h45	Auvergne Rhône-Alpes	121,5	68,2	24h
Rhône-Alpes	118,7	58,2	24h				
Aquitaine	27,7	25,9	24h	Aquitaine- Limousin- Poitou- Charentes	50	44,7	24h
Limousin	3,0	5,2	13h45				
Poitou-Charentes	19,3	13,6	24h				
Midi-Pyrénées	29,4	20,4	24h	Midi-Pyrénées Languedoc- Roussillon	34,2	37,8	21h45
Languedoc- Roussillon	4,8	17,4	6h30				
Nord-Pas de Calais	41,7	37,6	24h	Nord-Pas de Calais- Picardie	44,7	52,7	20h15
Picardie	3,0	15,1	4h45				
Provence-Alpes- Cote d'Azur	19,1	42,7	10h45	<b>Pas de changement : 10 heures 45</b>			
Pays de Loire	8,0	28,0	6h45	<b>Pas de changement : 6 heures 45</b>			
Bourgogne	1,1	12,1	2h15	Bourgogne- Franche-Comté	2,7	22,4	3h
Franche-Comté	1,6	10,3	3h45				
Bretagne	2,5	22,9	2h30	<b>Pas de changement : 2 heures 30</b>			
Ile-de-France	6,2	75,7	2h	<b>Pas de changement : 2 heures</b>			

11 régions actuelles sur les 21 produisent plus d'électricité qu'elles ne consomment. Les dix autres sont en grand déficit, la Bretagne, la Bourgogne et l'Ile de France étant bonnes dernières : autour de 2 heures quotidiennes d'approvisionnement électrique ! Mais jusqu'à présent, cela n'inquiète personne : *solidarité oblige* ! Tout va très bien dans le meilleur des mondes.

Est-ce que l'instauration de nouvelles régions va changer les choses ? Peu, comme on le voit : Cinq régions restent sur-productrices et autant demeurent nettement sous-productrices. Seuls le

Limousin et l'Auvergne profiteraient, en cas d'autonomie régionale, de leurs nouveaux « associés ». Deux autres y gagneraient aussi : Languedoc-Roussillon (passant de 6h30 à 21h45 d'approvisionnement quotidien) et Picardie (de 4h45 à 20h15) mais leurs « associés » y perdraient, ce qui ne devraient pas améliorer les relations. Heureusement *solidarité oblige* ! Tout continuera à aller très bien dans le meilleur des mondes. Sauf si ... on fixait un prix de « transport » au kWh, avec un bonus pour ceux qui produisent pour les autres qui, en revanche, hériteraient d'un prix du kWh qui irait croissant en fonction de la distance entre source de production et lieu de consommation, par tranche de 100 km, par exemple. Il serait en effet logique que ceux qui produisent plus que ce qu'ils consomment, avec les désagréments indiqués plus haut, soient récompensés. Mais la solidarité ne serait plus ce qu'elle était !

### **Voyage en Super-Absurdie**

Imaginons un pays, le bien-nommé ci-dessus, qui voudrait limiter, d'ici 10 ans, sa production électrique d'origine nucléaire à 50% (au lieu de 80% aujourd'hui), ce qui revient à supprimer une très grande partie de son approvisionnement électrique, tout ça pour le remplacer par d'autres sources, intermittentes et aléatoires, à un coût beaucoup plus élevé.

Rassurez-vous, ce pays n'existe pas et ne peut pas exister : quel gouvernement serait assez inconscient pour fermer près de la moitié de ses réacteurs, pourtant amortis, fonctionnant en toute sûreté avec un contrôle très strict et produisant donc à un coût de kWh très bas tout en n'émettant quasiment pas de gaz à effet de serre ? C'est évidemment inimaginable !

Prenons en effet le cas de la France où sa production d'électricité d'origine nucléaire passerait de 415 TWh produits à 230. Cela conduirait les régions sur-productrices et ce, parce que c'est chez elles que se trouvent les centrales nucléaires (*il n'y a pas d'exception !*), à fermer leurs réacteurs jusqu'à une production qui égaleraient leur consommation (on serait alors effectivement à peu près à 50% de production « nucléaire » avec les réacteurs qui resteraient en fonctionnement). Mais alors, *plus de solidarité possible* : il faudra bien compenser la perte de production par d'autres sources d'énergie et installer ces centrales dans les régions sous-productrices. A priori, pas de centrales à combustibles fossiles pour cause de pollution, pas d'hydraulique puisqu'on ne peut même plus envisager, dans notre pays, de créer une retenue d'eau sur quelques dizaines d'hectares (*exemple de Sivens*). Il ne reste donc que les énergies renouvelables : éolien et photovoltaïque (la biomasse étant déjà bien exploitée). À quel coût ? Sur quelle surface ? Je ne vais pas vous saouler avec des chiffres pour chaque région concernée. Sachez que pour obtenir 10 TWh<sup>2</sup>, il faut

déboursier 24 milliards d'euros et une surface de 195 km<sup>2</sup> pour le photovoltaïque,  
déboursier 12 milliards d'euros et une surface de 52 km<sup>2</sup> pour l'éolien on-shore («sur terre»),  
déboursier 17 milliards d'euros et une surface de 410 km<sup>2</sup> pour l'éolien off-shore («en mer»)  
et enfin installer l'équivalent en ... gaz et charbon ne fonctionnant que pour pallier l'intermittence et la non-fiabilité de ces sources (*ce qui s'ajoute au coût ci-dessus*) !

Quant à la protection de l'environnement, il n'y a pas que l'émission des gaz à effet de serre due aux centrales thermiques qui doivent suppléer l'intermittence, on commence à parler de l'épuisement des métaux rares sur la planète, constituants essentiels de ces sources d'énergies dites « renouvelables ». Vous avez dit « *développement durable* » ?

Si le cœur vous en dit, il ne vous suffit plus que de faire des règles de trois dans toutes les régions sous-productrices. Quand on parle de surfaces occupées sur notre territoire, cela s'entend sans urbanisme, ni infrastructures routières ou ferroviaires et après déboisement complet ! Et quand c'est impossible pour une région comme l'Île de France car les surfaces n'y sont pas, il ne reste plus qu'à installer, comme les Allemands, uniquement des centrales au gaz ou au charbon pour une puissance équivalente à 6 réacteurs nucléaires parmi les plus puissants, type EPR !

N'arrivant plus à respirer, je me suis réveillé en sursaut : ce n'était donc qu'un cauchemar !

OUF !

*Février 2015*

---

<sup>2</sup> Voir ma chronique 30 (Le député «vert», l'EPR et la règle de trois)